



## Installation et mise en service de la ligne téléphonique.

Par **notebaert**, le **07/11/2008** à **14:33**

Nous avons emmenagé en aout, il y avait une prise téléphonique dans le salon.  
Nous avons appelé france télécom pour la mise en route de la ligne, apparemment pas de raccordement ligne inconnue, ils sont donc passés pour faire les branchements et la mise en service.  
Ayant deux factures différentes à payer je souhaite savoir si les branchements sont à notre charge ou à celle du propriétaire sachant que la mise en service est à notre charge je le conçois, mais ne vois pas pourquoi nous devrions payer également les branchements cela veut dire que nous payons pour tous les prochains locataires?!!  
merci de m'éclairer sur ce point.  
Cordialement  
N. Notebaert